

Réunion 14 mars 2025

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres : Mmes OSBÉRY, SIMOES, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, DUCROT, KAJDAN, MOUNIR, PINGUET, PONSONNAILLE

Membres excusés : Mme BORDE, MM. BEAUVOIS (pouvoir à A. ALDAX) et BONDOUX

Membre absent : M. RIVIERE Laurent

Assistent : Mme TENAILLE, MM. TREPKA et LEMERCIER

Invité excusé : M. ARCHAMBAULT

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 29 janvier 2025 paru sur le site internet du District le 7 février 2025 et dans Nièvre Footb@ll n° 668 du 14 février 2025

→ Comité de Direction du 11 février 2025 paru sur le site internet du District le 11 février 2025 (PV électronique Coupe de l'amitié).

→ Bureau du Comité de Direction du 18 février 2025.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

4.1. Réunion ANPDF les 11 et 12 avril

C'est au tour du District de la Nièvre d'organiser le séminaire des présidents de district du secteur 3 (7 LBFC et 9 Grand Est).

Les 11 et 12 avril 2025, à ce jour, ce sont donc potentiellement 4 Présidents de la LBFC, 5 Présidents du Grand EST et 3 Membres honoraires (anciens présidents) qui ont répondu présents à cette réunion d'échanges.

4.2. Statistiques licences

Françoise VALLET dresse un bilan du nombre de licences délivrées à la date du 11 mars 2025. Le District enregistre 6631 licenciés contre 6 595 à la même date la saison passée soit une hausse de 36 licences (soit + 0,54%).

4.3. ANS

Anaïs, qui a suivi la visio sur l'ANS, fait un point sur les nouveautés

- Lancement de la campagne : 17 mars (sous réserve de validation de la note de cadrage par l'ANS)
- Renvoi des dossiers au District pour le 18 avril (pour relecture avant envoi à la LBFC)

Les principales nouveautés de la campagne 2025 sont les suivantes :

Chaque porteur de projet pourra solliciter une subvention **pour 4 actions au maximum.**

Si **3 ou 4 actions sont déposées :**

- **Obligation** d'inclure une action dans l'item « Développement de la pratique féminine »(p.16) et une autre dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations » (p.26)
- **Exemple:** Un porteur de projet qui dépose quatre actions, devra nécessairement en déposer une dans l'item « développement de la pratique féminine », une dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations » puis pourra déposer une action dans l'item « Développement d'une offre de Golf Foot » et l'item « Engagement environnemental ».

Si **2 actions sont déposées :**

- **Obligation** d'inclure au moins **une action sur les deux** dans l'item « Développement de la pratique féminine » **ou** dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations »

Si **1 action est déposée :**

- **Obligation** de déposer **son unique action** dans l'item « Développement de la pratique féminine » **ou** dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations »

Ces nouvelles exigences ont pour objectif de soutenir la mise en œuvre des deux grandes priorités fédérales : promouvoir la pratique féminine et combattre toutes les formes de violence et de discriminations.

4.4. Mois de l'Engagement

Le football amateur joue un rôle essentiel dans la vie de nos territoires. Chaque jour, les clubs sont des lieux de partage, d'apprentissage et de solidarité qui doivent être mis en lumière et renforcés à travers un projet ambitieux et fédérateur : le Mois de l'Engagement, qui se déroulera durant tout le mois de mai.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football innove avec une initiative nationale inédite :

Lancer un Mois de l'Engagement dédié aux actions sociétales dans nos clubs.

Ce dispositif, sous l'impulsion de la commission régionale de l'engagement et co-construit avec l'ensemble des Districts de la Ligue, vise à mobiliser un maximum de clubs autour d'actions sociétales concrètes autour des 4 axes du plan d'engagement :

- Lutte contre les violences et discriminations
- Citoyenneté et inclusion
- Mixité et féminisation

- Défis environnementaux

Le district vous encourage à vous inscrire dans cette démarche et mener une ou plusieurs actions sociétales durant cette période. Pour valoriser votre implication, un challenge du Mois de l'Engagement sera organisé et récompensera 10 clubs qui auront mené des initiatives exemplaires.

Les candidatures sont possibles jusqu'au 28 mars.

Chaque club a reçu par mail en date du 7 mars l'ensemble des informations relatives à cette opération.

4.5. Déploiement de conseillers techniques départementaux en arbitrage (CTDA)

Lors du dernier bureau de la Ligue, Nicolas POTTIER, salarié de la FFF, a présenté un projet de développement de CTDA sur le territoire de la FFF et notamment en LBFC. Notre Ligue pourrait obtenir un financement pour 2 CTDA affectés à un District et 3 CTDA partagés sur les autres districts.

Une étude sera faite sur les modalités de cet éventuel déploiement.

4.6. Soirée LBFC des bénévoles des districts 58 et 89

Cette soirée organisée par la LBFC aura lieu le dimanche 30 mars au centre de formation de l'AJA.

Proposés par les districts, les bénévoles récompensés assisteront à la rencontre AJA/Montpellier.

4.7. Opération mini-buts FFF

A la suite de l'opération mini-buts à l'attention des clubs qui a connu un franc succès au cours de ces deux dernières saisons, et afin de déstocker les 2 100 paires restantes de cette opération, la FFF propose à 7 200 clubs éligibles de commander des paires de mini-buts au maximum financées à 80% par la Fédération Française de Football pour améliorer les conditions de pratique du football chez les jeunes.

Toutefois, seuls les 1 000 premiers clubs qui commanderont auront la capacité d'être servis compte tenu des stocks restants.

Le reste à charge pour ces clubs serait donc seulement de 20%.

Sont éligibles à l'opération :

- Les clubs ayant au moins 10 licencié(e)s pratiquant(e)s U6-U9 F/G au 1er février 2025
- Les clubs ayant au moins 10 licenciées pratiquantes U10F-U11F au 1er février 2025

Ainsi, ces clubs auront uniquement la possibilité de commander :

- 2 paires de mini-buts pliables à 312 € TTC livraison incluse (soit 62,4 € à la charge du club)

OU

- 2 paires de mini-buts réversibles à 980 € TTC livraison incluse (soit 196 € à la charge du club)

Cette opération se déroulera du 11 au 23 mars 2025 inclus sur le site Le Corner, la plateforme d'achat de la FFF. Les paires seront livrées directement dans les clubs fin mars 2025.

4.8. Courrier reçu du SDJES

La Présidente indique avoir reçu un courriel de M. BOISBOUVIER, Chef de service du SDJES, nous demandant de signaler automatiquement les faits graves de discipline.

5. POINT FINANCIER

5.1. District

Sylvie OSBÉRY établit un rapide point sur les finances du District arrêtées au 28 février 2025 et indique que le résultat est similaire à celui de l'année passée à la même date.

Elle alerte aussi sur la difficulté de trouver de nouveaux partenaires. Elle s'inquiète également sur les incertitudes concernant les aides des pouvoirs publics, du Conseil Départemental et de l'État.

5.2. Clubs

Sylvie OSBÉRY fait part de la situation financière de deux clubs qui n'ont toujours pas réglé leur relevé 2024-2025/A dont l'échéance était fixée au 30 novembre 2024.

Plusieurs relances ont été envoyées.

S'agissant de l'un des deux clubs, elle fait part aux membres du Comité de Direction de la demande d'échéancier reçue.

Les membres du Comité de Direction décident à l'unanimité de ne pouvoir répondre favorablement à la demande du club puisque la dernière échéance prévue serait encaissée en octobre 2025, sans perspective de règlement pour les autres relevés de la saison (avril et juin).

Un courrier sera envoyé aux deux clubs concernés.

La présidente informe de la mise en demeure de 2 clubs nivernais par la Ligue concernant leur situation comptable auprès de la LBFC. Elle rappelle l'adoption lors de l'AG de la Ligue du principe de retrait de points, y compris sur les Championnats de districts si la situation reste inchangée pour les clubs concernés.

Elle informe que 6 Clubs ont été radiés officiellement par la LBFC. Les présidents, trésoriers et secrétaires de ces clubs n'ayant pas apuré l'ensemble des dettes dues à la Ligue et/ou au District se voient interdits de licences pendant 5 ans.

6. POINT SUR LES COMPETITIONS

6.1. Compétitions Seniors

Michel PINGUET indique que les matchs en retard ont tous été repositionnés.

Il informe les membres d'une demande du club du FC DECIZE concernant leur équipe féminine pour intégrer la poule Consolante en lieu et place de la poule Elite.

La Commission des Compétitions Seniors a répondu favorablement.

Michel PINGUET précise toutefois que les résultats des rencontres de cette équipe ne seront pas pris en compte dans le calcul du classement en fin de saison.

Joseph BERFORINI indique que la finale de la Coupe Vétérans se déroulera lors du weekend des finales des Coupes Départementales, comme cela est instauré depuis la saison dernière.

Il informe que la finale du Critérium se déroulera sur les installations de Coulanges le 7 juin prochain.

6.2. Compétitions Jeunes

Nicolas TREPKA indique qu'une rencontre de Coupe U15 reste à fixer puisque le club a déjà une rencontre en retard de championnat à cette même date. La décision sera prise lors de la réunion hebdomadaire du Département Technique Jeunes la semaine prochaine.

Il rappelle que les ½ finales du Festival U13 (Principale et Consolante) se dérouleront ce weekend et que la finale aura lieu sur les installations du club de Cosne UCS le dimanche 6 avril 2025.

6.3. Coupes

Michel PINGUET indique avoir reçu l'accord des clubs du FC DECIZE et du RCNCS pour l'organisation des finales des Coupes Départementales les 14 (Decize) et 15 (RCNCS) juin prochain.

Il présente le programme de ce weekend et indique avoir modifié l'horaire de la finale de la Coupe du District/SportComm le dimanche.

Les membres valident à l'unanimité le programme présenté.

Il précise qu'une rencontre sera organisée avec chacun des deux clubs supports.

Michel indique que les calendriers des Coupes du Conseil Départemental, District/SportComm et Féminines sont à jour et qu'il n'y a aucun match en retard.

1 forfait général en Coupe de l'Amitié a été déclaré : celui du RC NEVERS CHALLUY SERMOISE.

Il informe que le prochain tirage de ces Coupes se déroulera le mercredi 19 mars à Varzy.

Joseph BERFORINI fait part aux membres du Comité de Direction que le contrôle des FMI liées à la Coupe de l'Amitié est fastidieux, au regard du nouveau règlement en vigueur.

6.4. Foot en marchant

Sébastien LEMERCIER présente le projet de développement du FeM qu'il conduit avec Bruno BOUDOT.

Après avoir établi des contacts puis relancé les clubs, ils vont organiser les 1ères actions promotionnelles du Foot en Marchant.

A ce jour voici les dates et lieux où ils vont intervenir :

- Jeudi 20 mars : US Coulanges
- Mardi 25 mars : UF La Machine
- Jeudi 27 mars : ESN 58
- Mardi 1^{er} avril : CS Corbigny
- Mercredi 9 avril : FC Decize
- ... à déterminer : UCS Cosne
- ... à déterminer : ASA Vauzelles

Sébastien invite chaleureusement les membres du Comité de Direction à participer à l'une ou plusieurs de ces étapes.

7. ACTIONS A VENIR

- **Festival U13 phase départementale le dimanche 6 avril à Cosne/Loire**
- **Remise Label Jeunes Espoirs à Clamecy le lundi 7 avril**

- Réunion ANPDF les vendredi 11 et samedi 12 avril au DNF
- Remise Label Jeunes Espoirs à ESN 58 (Dornes) le mardi 6 mai
- Finales Tek Foot Cup et Challenge U11 le samedi 24 mai
- Journées des Bénévoles à la FFF les samedi 24 et dimanche 25 mai
- Challenge Interdistricts Indre/Allier/Creuse/Nièvre le jeudi 29 mai
- Rassemblement des Sections Sportives et CHA le mercredi 4 juin aux Senets à Nevers
- Journée Nationale des Débutants et finale critérium Vétérans le samedi 7 juin
- Finales des Coupes les samedi 14 et dimanche 15 juin à Decize et Challuy
- Soirée des champions le vendredi 20 juin à Urzy.

Une présentation du challenge Interdistricts organisé le 29 mai est faite par Sébastien LEMERCIER.

8. Déploiement des Diplômes Fédéraux Bénévoles 89/58 saison 25/26

Nicolas TREPKA présente le projet de déploiement des Diplômes Fédéraux (DF) Bénévoles pour la saison 2025/2026 (voir annexe 2).

Il indique que la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a la volonté d'organiser ces diplômes en proximité de chacun des Districts pour la saison 2025/2026.

Pour le District de la Nièvre, cette collaboration se ferait ainsi avec le District de l'Yonne.

Les District de la Nièvre et de l'Yonne se sont positionnés pour le DF Responsable Ecole de Foot et pour le DF Coach Séniors.

Les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité l'organisation de ces deux diplômes pour la saison prochaine.

9. GESTION DES REPORTS DES MATCHS

Françoise VALLET souhaite évoquer la gestion des reports de matchs pour les catégories séniors et jeunes.

Des échanges ont lieu entre les membres concernant les délais fixés dans les règlements actuels pour les reports de matchs.

Michel PINGUET rappelle que les clubs ont jusqu'au mardi soir minuit pour effectuer leur demande via FOOTCLUBS en ce qui concerne les rencontres séniors.

S'agissant des rencontres jeunes, Nicolas indique que les demandes doivent être saisies au plus tard le mercredi soir minuit via FOOTCLUBS.

Il précise toutefois que la Commission prend en considération les demandes arrivant jusqu'au jeudi 12h, à la condition d'avoir un mail écrit des deux clubs au plus tard à 12h le jeudi.

10. GROUPES DE TRAVAIL

Françoise VALLET propose aux membres de constituer des groupes de travail concernant les règlements du District.

Ces groupes seraient ainsi constitués par pôles :

- Pôle des Compétitions Séniors
- Pôle des Compétitions Jeunes
- Pôle des Coupes Départementales

Les membres valident la composition des futurs groupes de travail :

- Pôle des Compétitions Séniors :

Patrick PONSONNAILLE, Alain ALDAX, Joseph BERFORINI

-Pôle des Compétitions Jeunes :

Christelle BORDE, Sylvie OSBERY, Françoise VALLET + les techniciens

-Pôle des Coupes Départementales :

Anne-Cécile SIMOES, Michel PINGUET, Lionel ERAY + Nicolas TREPKA

Les secrétaires seront intégrées à l'ensemble des Pôles.

9. QUESTIONS DIVERSES

➔ Pierrick KAJDAN informe de la reconstitution du bureau de l'UNAF58. Cette reconstitution se fera lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Il indique que l'UNAF Nationale a versé la somme de 500€ à la famille du jeune arbitre Ulrick LECLERCQ, décédé tragiquement récemment.

➔ Jean-François DUCROT souhaite que les actions des clubs soient davantage mises en avant.

Il indique qu'il assistera à une réunion organisée avec le collège de Moulins, dans la perspective d'une éventuelle classe à horaires aménagés.

Il informe les membres avoir rencontré le Maire de Fours et que ce dernier souhaite recréer un club au sein de sa commune.

➔ Nicolas TREPKA indique avoir procédé avec Michel PINGUET à un inventaire complet du stock de textile.

Agenda

Réunions de Bureau 18h00

- mardi 25 mars

- mardi 22 avril

- mardi 3 juin

- mardi 24 juin

Réunions du Comité de Direction 18h00

- mercredi 16 avril

- vendredi 16 mai

- mercredi 11 juin (dernières préparations pour finales)

- mercredi 2 juillet (clôture saison : homologations résultats et montées/descentes)

Pour clôturer cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h00.

La Présidente du District : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.